

Retrouvez les chiffres clés de l'industrie cimentière française pour l'année 2017.

Message de la Présidente

L'industrie cimentière française a vécu l'année 2017 avec un **dynamisme revenu**, tant sur le plan économique que sur le plan de son histoire même. Avec une conjoncture économique qui s'est améliorée dans le secteur de la construction et des travaux publics dès les derniers mois de l'année 2016, puis tout au long de l'année 2017, notre industrie a vu **la consommation de ciment augmenter** alors que celle-ci avait été freinée pendant dix années consécutives. Aujourd'hui, **la reprise est présente** et on l'observe bel et bien dans l'activité de la construction neuve, particulièrement dans le secteur du logement.

Et alors que la volonté des pouvoirs publics reste, aujourd'hui plus que jamais, de pouvoir **construire vite, mieux et à coût maîtrisé**, afin de répondre aux exigences d'une **transition énergétique** réussie, à une **densification urbaine intelligente** et à un **renforcement de la cohésion des territoires**, notre industrie peut affirmer qu'elle est en capacité de contribuer efficacement à l'atteinte de ces objectifs.

Car notre industrie, forte de **quarante sites industriels répartis sur l'ensemble du territoire**, est parfaitement à même de satisfaire aux futurs besoins de construction. Les chantiers exceptionnels du **Grand Paris et ceux des futures grandes métropoles** françaises pourront compter sur l'excellence de notre industrie pour faire face aux **défis environnementaux et sociétaux** de l'époque actuelle et de celle à venir.

Investies depuis longtemps dans l'**écologie industrielle**, nos cimenteries utilisent les **ressources locales** disponibles, évitant ainsi l'importation et les trajets longs d'autres matières premières. De plus, dans le process de fabrication du matériau, elles ont recours

aux **combustibles de substitution**. Elles offrent ainsi une solution de valorisation aux déchets issus des consommations d'autres industries locales. Cette logique d'**économie circulaire** est effective depuis plus de trente ans et notre industrie va continuer à la poursuivre au travers d'actions en faveur du traitement des déchets dans les mois et les années à venir. En témoigne, par exemple, le **Projet National Recybéton** dans lequel le SFIC est engagé depuis le début. Alors que nos actions liées au recyclage des déchets concourent à réduire les émissions de GES, notre industrie, qui partage les ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone, continue par ailleurs ses travaux de recherche pour limiter encore plus ses émissions, notamment en participant au **Projet FastCarb**, dont l'objectif est de stocker le CO2 dans le béton recyclé.

D'un point de vue socio-économique, nos quarante sites sont à la source de toute la **Filière Béton**, et donc de ses 67 000 emplois directs et 200 000 emplois indirects. Ils participent indéniablement à un équilibre social indispensable pour les territoires. C'est cela aussi le sens de l'histoire de l'**industrie cimentière, qui a célébré ses 200 ans d'existence en 2017**. La découverte de la fabrication du ciment artificiel, en 1817, a permis de construire des infrastructures et des bâtiments en béton dans l'optique de répondre, au fil des époques, aux divers besoins des populations. Aujourd'hui, les modes de vie continuent bien sûr à évoluer, et notre industrie saura répondre en toute efficacité à ces nouvelles exigences en matière d'urbanisme.

Bénédicte de Bonnechose.

Sommaire

1. **Production**
2. **Consommation**
3. **Industrie cimentière française**

Voir aussi [Les chiffres clés](#)

Auteur

SFIC



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur**
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet